

Boucle de Beaumont-sur-Lèze à Miremont



Une randonnée proposée par Shrando31410

Promenade agréable dans la vallée de la Lèze à effectuer dans un sens comme dans l'autre.

Durée	5h 05	Difficulté	Moyenne
Distance	15,61 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	225 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	222 m	Commune	Beaumont-sur-Lèze (31870)
Point haut	310 m		
Point bas	185 m		



Trace n° 702715

Description

Balisage Jaune

(D/A) Face à la mairie de Beaumont descendre par la droite vers le ruisseau d'Argent et remonter à gauche par le Chemin du Buherle.

- (1) Tourner à la 1ère à droite, le Chemin de Cantemerle. Suivre cette petite route jusqu'au hameau de le Bézy.
- (2) Tourner à gauche. Après environ 200m, quitter la route et prendre le 1er chemin de terre montant à gauche.
- (3) Arrivé à une route goudronnée, la suivre à gauche. Passer au lieu-dit Pratmarre et aboutir à un croisement (pigeonnier privé).
- (4) Tourner alors à droite et suivre la route sur environ 600m.
- (5) Dans un virage vers la gauche, quitter la route et continuer à droite sur un chemin de terre qui longe des parties boisées sur sa droite.
- (6) Au lieu-dit Fargué, traverser une petite route et continuer tout droit sur le chemin de terre qui traverse les champs et franchit la Lantine. Filer toujours tout droit jusqu'au Chemin de Gastou. Aux maisons, prolonger sur le Chemin de Gastou.
- (7) Au croisement, prendre à gauche, puis la 1ère route goudronnée à droite. Passer sous les lignes à haute tension, passer à Carrichou et continuer vers Miremont.
- (8) Aux abords village, carrefour en T, tourner à droite, puis immédiatement à gauche dans un chemin de terre en descente qui conduit au passage d'un gué. Remonter en face, prolonger tout droit sur une route et arriver au village.
- (9) À Miremont, suivre les balises Jaunes, passer devant la Poste, tourner à la deuxième rue à gauche, la Rue du 19 mars 1962. Prendre la 1ère à droite et suivre les rues Thomas Severat, puis Jean Nouziès sur la gauche.
- (10) À un carrefour en triangle, franchir à gauche le vieux pont sur l'Esquers, prendre à gauche la D43, puis la 1ère route à droite, le Chemin de la Rue. Suivre cette route sur 1,3km environ, passer devant un centre équestre.
- (11) Au croisement, suivre à droite (laisser la Route de Trigueboire sur la gauche) et, après quelques mètres, prendre à gauche la route vers Burguerolles.
- (12) Après 700m, emprunter le pont pour franchir un ruisseau et quitter immédiatement la route qui vire à droite vers Burguerolles. Prendre alors à gauche un chemin de terre et le suivre sur 2km environ. Dans une montée, le chemin rentre en sous-bois, effectue deux virages prononcés à gauche et à droite et redescend vers un petit ruisseau.
- (13) Franchir le gué, continuer en face pour arriver à un croisement de routes.
- (14) Poursuivre sur la petite route en face sur 1km, passer devant le Ferme Saint-Martin pour arriver à la D43.
- (15) Au croisement, tourner à gauche et suivre sur environ 400m. Prendre alors à droite le chemin de terre bien marqué, situé entre des maisons, face au n°865, qui monte vers Montmaurel. Arriver à un carrefour.

Points de passage

- D/A Mairie de Beaumont-sur-Lèze**
N 43.380575° / E 1.357329° - alt. 199 m - km 0
- 1 À droite chemin de Cantemerle**
N 43.37992° / E 1.359668° - alt. 202 m - km 0.26
- 2 Le Bézy**
N 43.372184° / E 1.358123° - alt. 245 m - km 1.17
- 3 À gauche à la route**
N 43.371833° / E 1.363742° - alt. 305 m - km 1.67
- 4 Moulin sur un domaine privé**
N 43.378851° / E 1.367218° - alt. 284 m - km 2.52
- 5 Chemin de terre à droite**
N 43.377799° / E 1.374753° - alt. 246 m - km 3.16
- 6 Ferme de Fargé**
N 43.374173° / E 1.380858° - alt. 239 m - km 3.81
- 7 À gauche au croisement**
N 43.365008° / E 1.395502° - alt. 229 m - km 5.46
- 8 Carrefour en T**
N 43.368206° / E 1.412325° - alt. 200 m - km 7.02
- 9 Miremont**
N 43.369833° / E 1.415675° - alt. 212 m - km 7.47
- 10 Carrefour en triangle**
N 43.372399° / E 1.415493° - alt. 189 m - km 7.84
- 11 Croisement**
N 43.383056° / E 1.407564° - alt. 190 m - km 9.34
- 12 Pont**
N 43.38909° / E 1.40551° - alt. 186 m - km 10.09
- 13 Gué**
N 43.385651° / E 1.386683° - alt. 210 m - km 11.94
- 14 Route en face**
N 43.386711° / E 1.382435° - alt. 218 m - km 12.35

(16) Prendre alors à gauche et immédiatement à droite le chemin qui descend entre des maisons récentes, le Chemin de Montmaurel. Il redevient chemin de terre après 300m et arrive sur Mestrebernat. Tourner à droite, puis à gauche pour arriver à la D74 qui revient vers [Beaumont-sur-Lèze](#). Pour votre sécurité, passer par le haut du village en suivant la 1ère rue à gauche, et retrouver la mairie (D/A).

● **15 À gauche au croisement**

N 43.387538° / E 1.370032° - alt. 224 m - km 13.42

● **16 Carrefour**

N 43.380706° / E 1.367143° - alt. 281 m - km 14.45



D/A Mairie de Beaumont-sur-Lèze

N 43.380575° / E 1.357318° - alt. 199 m - km 15.61

Informations pratiques

Pas de difficultés particulière sur cette randonnée, sauf en période de pluie pour le passage de 2 gués.
Ne pas oublier la carte IGN.

À voir

À Miremont, un jardin à proximité du stade, permet de se reposer. Visite du village plaisante. Dans l'église sarcophage historié.
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-beaumont-sur-leze-a-miremont/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

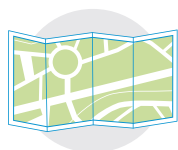
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



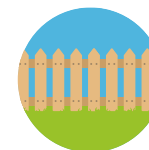
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



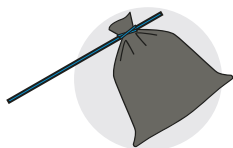
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



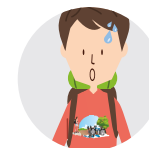
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.